

# ARONDEUR

10<sup>C</sup>mes = LE N<sup>o</sup>

A PROPOS DU SERVICE PERSONNEL OBLIGATOIRE



= Comment on vient me forcer à endosser l'uniforme et à servir à côté de pareils individus : c'est infect !  
= De quoi ? qu'il y ait du danger et on verra qui qu'à le premier la venette, espèce de mannequin !

ABONNEMENT :  
Un an . . . . . fr. 5 00  
Franco par la Poste

Bureaux  
12 - Rue de l'Étude - 12  
A LIÈGE

Rédacteur en chef : H. PECLERS

Un vent de fronde s'est levé ce matin, on croit qu'il gronde contre...

# LE FRONDEUR

Journal Hebdomadaire

SATIRIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

ABONNEMENT :  
Six mois . . . . . fr. 2 75

RÉCLAMES :  
La ligne . . . . . » 1 00  
Fait-divers . . . . . » 3 00

On traite à forfait.

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits.

## La revision

à l'association libérale (?) de Liège.

L'Association libérale de Liège aura à se prononcer demain sur la proposition suivante qui lui est soumise par un groupe formé de doctrinaires en vue et de membres de la Ligue capacitaire :

« L'Association libérale de Liège émet le vœu de voir reviser, dans le plus bref délai possible, l'article 47 de la Constitution par l'adjonction de la capacité au cens comme base du droit électoral général.

« Les conditions justificatives de la capacité électorale, qui seront insérées dans le nouvel article 47, devront en tout cas être équivalentes aux connaissances exigées par le programme officiel de l'instruction primaire, en maintenant toutefois les exceptions prévues par la loi de 1883.

« L'instruction primaire sera décrétée immédiatement obligatoire et accessible à toutes les classes de la population. »

La proposition devant être évidemment votée à l'unanimité, nous avons jugé inutile de nous en occuper — d'autant qu'elle ne signifie absolument rien.

Néanmoins, quelques amis s'étant étonnés de notre silence, nous allons dire en quelques mots ce que nous pensons de cette proposition.

Nous l'avons écrit dernièrement à cette même place : dans la situation actuelle, les vieilles divisions politiques disparaissent. Il ne reste plus en présence que la politique démocratique et la politique conservatrice ou réactionnaire.

Les imposantes manifestations de Bruxelles, de Liège et de Charleroi ont prouvé qu'il existe aujourd'hui un parti populaire puissant, résolu à obtenir les droits de citoyens pour la classe ouvrière. Le peuple est fatigué d'être tenu en tutelle; il veut exercer ses droits et il est certain que si on ne lui donne pas une satisfaction — complète ou partielle — on court au devant d'une révolution qui sera terrible.

La satisfaction complète à donner au peuple réside dans l'adoption du suffrage universel. Le droit de suffrage accordé à ceux qui savent lire et écrire constituerait une satisfaction partielle donnée à la classe ouvrière qui profiterait, en partie, de cette réforme.

Mais la revision — telle que l'entendent les signataires de la proposition déposée à l'Association — n'accorderait absolument rien à la classe ouvrière. Pas plus que la loi des capacitaires, elle ne donnerait aux ouvriers une influence électorale et l'inscription dans la Constitution du texte de la proposition dont nous parlons serait simplement une nouvelle barrière opposée aux partisans d'une réforme démocratique.

En signant cette proposition les membres de la Ligue capacitaire se rangent donc du côté de ceux qui, même au risque d'une révolution, sont résolus à repousser les revendications populaires.

C'est leur affaire — et si la société des Victor Robert, des Van Mareke (qui a voté contre la proposition revisionniste de M. Charles au Conseil communal) constitue pour eux une satisfaction, tant mieux pour eux.

Quant à nous, on sait que depuis longtemps notre choix est fait entre la politique démocratique et la politique doctrino-conservatrice.

C'est assez dire que la proposition qui sera votée demain ne peut nous intéresser en rien et qu'il nous importe fort peu de la voir votée ou rejetée. C'est une affaire à régler entre doctrinaires, nous n'avons pas à nous en occuper. H. P.

## Mossien Lequarré et la question sociale.

À l'occasion de la réouverture des séances

organisées par la Société Franklin, l'illustre savant qui a nom Lequarré, s'est fendu d'une conférence de choix sur la crise ouvrière.

Après MM. Victor Arnould, Degreef, Denis, Laveleye, etc., M. Lequarré devait arriver nécessairement. C'était le fin morceau gardé pour la bonne bouche.

Nous n'avons pas été — nos lecteurs s'en doutent un peu! — entendre la conférence de cet homme éminent, mais nous avons lu dans la Meuse le compte-rendu de cette fête de l'éloquence et de la science, et, franchement, cette lecture nous a fait regretter notre abstention.

Le morceau suivant, surtout, a rendu nos regrets plus cuisants :

« Tour à tour, et, selon les pays — a dit le conférencier — nihilistes, anarchistes, socialistes, ont vainement cherché des remèdes au mal; puis son intervenu les défenseurs du système de la coopération et enfin les partisans des unions professionnelles. Des remèdes plus efficaces, dit l'honorable conférencier, seraient la suppression de ces deux filles de l'ignorance : l'imprévoyance et l'ivrognerie. L'orateur produit la plus profonde émotion en traçant le tableau des abus de l'alcool et de ce que pourraient être les ménages honnêtes d'ouvriers sobres et laborieux. M. Lequarré dévoilàit les soucis de l'homme de cœur cherchant la solution du problème social ont été très applaudis.

Nous ne sommes pas curieux, mais franchement nous aurions voulu entendre M. Lequarré expliquant au bon public de Franklin comment l'ouvrier — gagnant généralement de 2 francs 25 à 3 francs, ainsi que l'a prouvé l'enquête du travail — nourrirait une femme et des enfants, payerait son loyer, son charbon, et achèterait des vêtements à toute la famille, s'il n'était pas, comme l'affirme monsieur Lequarré-Prudhomme, imprévoyant et ivrogne.

Quant aux effets produits par l'abus de la boisson, M. Lequarré a dû très bien les décrire et nous comprenons les éloges de la Meuse. Ce journal malheureusement ne nous parle pas des exemples donnés par le conférencier. Peut-être celui-ci a-t-il raconté à son auditoire que l'on avait déjà vu des hommes ayant trop bu, mettant culotte bas dans la voie publique effaçant *coram populo* ce qu'on ne fait d'habitude que dans le silence du cabinet.

En tous cas, si M. Lequarré, pour dégouter ses auditeurs de l'ivrognerie, n'a pas cité cet exemple, il aurait pu le faire hardiment car le fait s'est déjà produit. Nous ignorons seulement si l'auteur était un ouvrier, mais c'est probable.

Les ouvriers sont des ivrognes et des dépen-siers; c'est pour cela qu'ils sont pauvres.

N'est-ce pas, Mossieu Lequarré ? CLAPETTE.

## A coups de fronde.

On écrit de Bruxelles au Bien public :

L'autre jour une feuille gueuse racontait d'une façon fort inconvenante pour le roi Léopold II et son frère S. A. R. M<sup>r</sup> le comte de Flandre, que ce dernier avait, « pour cause de surdité, » renoncé à l'espoir de jamais régner, en cas de vacance du trône. L'on ajoutait que dans le monde diplomatique, cette renonciation n'était un secret pour personne.

Il n'y a pas un mot de vrai dans cette assertion, et dans le « monde diplomatique », on a trouvé la commère libérale passablement insolente. Il est vrai qu'elle est coutumière du fait.

Il y a des gens vraiment qui, par platitude, sont prêts à voir des insolents dans tous ceux qui ne sont pas des lèche-bottes !

Quelle insolence, je me le demande, il y a-t-il dans le fait de constater que le comte de Flandre étant sourd ne peut pas régner ?

Le comte de Flandre, n'est-il pas sourd ?

Si, n'est-ce pas ? Eh bien, alors, pourquoi ne pourrait-on pas faire observer qu'un sourd n'est guère apte à régner ?

Si un individu atteint de surdité sollicitait un emploi public même infime, ne verrait-on pas un vice redhibitoire dans l'infirmité du candidat ?

Et quand il s'agit d'accepter un roi, on devrait ne pas remarquer qu'il manque au candidat des facultés indispensables ! Il serait idiot, par exemple, qu'on ne pourrait pas le dire ?

Elle serait forte, celle-là !

Au surplus, si le comte de Flandre a renoncé d'avance à un trône — d'ailleurs bien chancelant ! — il a donné une preuve d'esprit.

Il a surtout évité le ridicule, car le voyez-vous régner et recevant en pleine poitrine des discours où se trouveraient inévitablement cette phrase :

« Votre majesté, nous en sommes certains, ne restera pas sourde à la voix de son peuple ! »

On écrit de Liège à la Gazette de Bruxelles que MM. P. Destinez et L. Moreels viennent de découvrir aux portes de notre ville, à Bressoux, une station de l'âge de la pierre polie.

On assure que l'on vient aussi de découvrir près de Liège une station de l'âge du Journal de Liège poli !

Qu'avions-nous dit ? Dans le discours du trône que nous avons publié nous faisons dire au roi que le gouvernement voulait faire quelque chose pour la classe ouvrière allait créer de nouvelles prisons.

Or, voilà que le Nouvelliste de Verviers annonce la prochaine construction, dans cette ville, d'une nouvelle prison cellulaire qui coûtera au bas mot 300,000 francs.

Cela s'imposait. L'enquête ouvrière à Verviers avait démontré la nécessité de construire de nombreuses maisons ouvrières, les ouvriers étant on ne peut plus mal logés.

Le gouvernement a compris son devoir et, immédiatement, il a puisé dans le trésor et en a retiré 300,000 francs pour construire à Verviers... une belle grande prisons.

Si après cela les ouvriers ne sont pas contents !

Parmi les candidats aux fonctions, de membres du comité de l'Association, figure M. Ledent, excellent libéral d'ailleurs, et marchand de bois.

Jusqu'à présent le comité de l'Association n'avait pas encore eu besoin de s'assurer le concours d'un marchand de bois pour être certain de ne pas manquer de buches !

## Messes de morts et futailles.

Ci copie d'une amusante circulaire qui vient d'être adressée à tous les curés — et dont l'auteur mêle d'une façon agréable le sacré au profane :

(Changement de domicile)  
**LE LUTRIN**  
5<sup>e</sup> année

MESSES, SALUTS mariages enterrements FÊTES PATRONALES (Écrits à l'avance)

SOLOS, DUOS TRIOS Quatuors, Chœurs INSTRUMENTS

DIRECTEUR **M. E. CASTETS** 47, rue Martinval LEVALLOIS-PERRET

AFFRANCHIR N.-B. — Pour service pressé envoyer une dépeche

MONSIEUR LE CURÉ,

Le Lutrin, société lyrico-religieuse, fournit des chœurs et chanteurs, hommes et dames (M<sup>lles</sup> Castets), et des instrumentistes pour toutes les cérémonies du Culte catholique, aux tarifs les plus modérés, non compris les frais de voyage et de séjour.

Depuis sa cinquième année de fondation, le Lutrin s'est recommandé surtout par le choix de son répertoire, une excellente exécution et une tenue irréprochable.

Veuillez agréer l'hommage des sentiments respectueux, Avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Curé,  
Votre très humble serviteur,  
E. CASTETS,  
Maître de Chapelle.

Et le prospectus continue en ces termes : Excellents vins rouges de l'Hérault à 46 francs.

Vins de Bordeaux ordinaires depuis 125 fr. la pièce de 225 litres.

Vins fins de premières maisons, depuis 160 fr., garantis naturels.

Naturels, hum !

Que les chœurs et les chantresses (M<sup>lles</sup> Castets) soient excellents, c'est possible; que les instrumentistes, depuis le souffleur de l'orgue jusqu'au tuba, soient des artistes de premier ordre, nous voulons bien l'admettre, mais quant à son vin à 46 francs, nous avons de la méfiance.

M. Castets, maître de chapelle — et maître cavier, nous semble-t-il — prévient ses clients que l'on doit rendre les futs. Nous pensons fort qu'avant de pouvoir lui rendre ses futs, tous ses clients doivent aussi rendre son vin — et cela suffit pour que nos bons curés belges, amateurs de vieux Bourgogne, ne deviennent pas pour M. Castets (bouteilles) de sérieux clients.

## Le pays de Cocagne.

Un télégramme du Congo, arrivé samedi, annonce la mort du lieutenant Dubois.

Et d'une !

Un autre télégramme annonce que le gouvernement du Congo, incapable de résister aux arabes qui l'attaquent au Stanley-

Falls est forcé d'abandonner cette station.

Et de deux !

Enfin, un journal anglais, le British Trade journal, publié sur l'Etat du Congo — qu'il confond avec la Belgique, grâce au double emploi du roi un article menaçant — pour nous — dont voici deux extraits :

« A moins que l'on ne puisse faire quelque chose pour empêcher le gouvernement souverain et indépendant de l'Etat du Congo de se transformer en une compagnie de trafic au profit des Belges, le plus tôt l'Europe abolira le gouvernement souverain et indépendant sera le mieux. Les intrigues de ce gouvernement — qui n'est, après tout, autre chose qu'une administration belge de colonisation — à propos de la construction proposée d'un chemin de fer destiné à relier le Haut-Congo à l'Atlantique le prouvent surabondamment. Etc., etc. »

Voilà le début ; voici la fin :

« ... le contrat est éminemment avantageux pour les financiers bruxellois qui l'ont obtenu et qui, sans doute, ont convenablement payé pour l'avoir. Si c'est là la manière dont l'Etat libre du Congo doit être gouverné, plus tôt on lui coupera les ailes sera le mieux. »

On voit que cela marche bien, dans l'Etat du Congo !

D'une part, les Belges que l'on envoie dans ce pays béni y meurent avec une facilité étonnante — ce qui n'est pas encourageant pour ceux qui ont envie d'aller s'installer dans ce prétendu pays de cocagne.

D'autre part, les arabes — qui sont des soldats autrement redoutables que les bengalis de l'Etat du Congo et peut-être même que les militaires belges que l'on pourrait envoyer là-bas pour les combattre — se préparent à faire la vie dure au gouvernement du Congo lequel l'évacuation du Stanley Falls le prouve, ne pourra guère résister.

Enfin — et pour le bouquet — voilà que les anglais, voyant que le Congo n'est pas exploité à leur profit exclusif, menacent le roi de la colère de l'Europe — tout en ayant soin de faire remarquer que le Congo et la Belgique c'est tout un.

Franchement, avions-nous tort quand nous combattions de toutes nos forces contre l'aventure congolaise ?

Et dire, cependant, qu'il ne s'est trouvé à la Chambre belge qu'un seul député — un seul ! — qui ait eu le courage de demander qu'on ne permit pas au roi des Belges de compromettre la Belgique dans des aventures dangereuses.

Ce député — qui était M. Neujean — a en beau faire remarquer que si Léopold II, déjà roi des Belges, était aussi roi du Congo, une confusion s'établirait nécessairement entre les deux fonctions et que la Belgique aurait inévitablement une part de responsabilité dans tous les actes posés par son roi comme souverain du Congo; rien n'y a fait. Il y avait un acte de courtoisie à poser et les députés n'ont rien voulu entendre.

Aujourd'hui, on peut admirer le résultat de cette platitude. Le gouvernement du Congo voit mourir ses agents, bat en retraite devant les arabes et tremble devant les anglais et les français qui le serrent de près. Il nous semble que la Belgique ne perdrait rien à n'être pas mêlée à une aventure aussi déplorable.

La Société du Tramway Est-Ouest de cette ville vient d'avoir l'heureuse idée de faire apposer, dans les gares et autres lieux publics, un plan, fort bien dressé, de l'itinéraire parcouru par sa ligne ferrée. Ce plan cartonné et coloré indique, outre les correspondances avec les trains arrivant de Bruxelles à Haut-Pré et avec les tramways de Liège-Visé à la halte de Coraillon, les églises, édifices ou monuments publics, ponts, places ou rues par lesquels ou à proximité desquels passe la ligne.

Ce plan est des plus utiles pour les personnes étrangères à la ville. Cette innovation ne peut manquer de se généraliser.

## A propos d'Archer.

Un frémissement vient de passer sur l'Angleterre, la grande île a tremblé sur ses bases, les affaires publiques se sont interrompues, M. Parnell a failli se jeter dans les bras de la reine, et les Irlandais, oubliant leurs revendications, viennent, dit-on, d'inviter le prince de Galles à venir leur faire une visite triomphale. Quant à la promenade du bouc gras — pardon ! du lord-maire — elle n'a eu lieu que parce que le gouvernement tenait à prouver sa force aux ennemis de l'ordre et des situations acquises.

C'est qu'un cri de douleur a fait oublier tous les ressentiments et sceller des amitiés



Bijouterie, Horlogerie, Orfèvrerie.

# F. Deprez-Servais

BREVETÉ DU ROI

29, Rue de la Cathédrale, 29

VIS-A-VIS DE L'ÉGLISE S-DENIS, LIÈGE

Dernière nouveauté: **MONTRES SANS AIGUILLES**. Montres en acier bruni, émaillé, chrysole, à jeu dit Roulette à boussole (pour touristes et voyageurs), à cadran lumineux, visible la nuit, à seconde indépendante, Chronomètre et Répétition (pour docteurs et chimistes). Pendules en cuivre, marbre et bronze artistique, Régulateurs, Réveils, et Horloges avec oiseau chantant les heures. Pendules-Médailles à remontoir, système breveté appartenant à la maison, Montres Thermomètre, etc.

Baromètres métalliques précision garantie

Bijoux riches et ordinaires, Broches, Bracelets du meilleur goût, Bagues et Dormeuses montées en perles fines, en diamants, brillants, saphir, émeraudes, turquoises, etc., pour cadeaux de Fête, Fiançailles et de Mariage. Orfèvrerie, Couverts d'enfants, Timbales d'argent et Hochets, et Argenterie de table.

Bijoux et pièces d'Horlogerie sur commande.

## RASSENFOSSE-BROUET

26, Rue Vinave-d'Ile, 26

ORFÈVRERIE CHRISTOFLE

SEUL REPRÉSENTANT

### MIGRAINE

Les granules du Dr JUAREZ constituent le remède souverain des affections qui affligent la femme à certaines époques: Migraine, Coliques, Maux de reins, Retards, Suppressions, etc., 5 fr. le 6. Seul dépôt à Liège, Ph. de la Croix Rouge de L. BURGERS, 16, Pont-d'Ile.

### IMPUISSANCE

Les affections du système Cérébro-Spinal, telles que la débilité, l'impuissance, la dépression mentale, le ramollissement du cerveau, les pertes séminales, résultant de l'abus des liqueurs et des plaisirs sexuels sont guéries en peu de semaines par les pilules du Dr LOUYET, 5 francs le flacon. Ph. de la Croix Rouge de L. BURGERS, 16, Pont-d'Ile, Liège.

## Félix SCHROEDER

Place Verte, 24, près du Bodega

Cigares très recommandés: Le Vainqueur, 6 pour 50 cent.; Félix Arnau, 10 c. Bibelots du Diable, à 15 cent. pièce.

Grand choix de cigares importés directement de la Havane et cigarettes de tous pays GROS et DETAIL

Importation — Exportation

SPÉCIALITÉ:

**MALADIES DE LA PEAU**

et Maladies syphilitiques

Docteur DU VIVIER

Liège, 12, rue d'Archis, 12, Liège

CONSULTATIONS de MIDI à 2 Heures

## Maison Joseph Thirion, mécanicien

Délégué de la Ville à l'Exposition de Paris

3, Place Saint-Denis, 3, à Liège.

Machines à coudre de tous systèmes. Véritables FRISTER ET ROSMAN, garantie 5 ans. Apprentissage gratuit. Atelier de réparations pièces de rechange. Fil, soie, aiguilles, huile et accessoires.

Lecteurs! si vous voulez acheter un parapluie dans de bonnes conditions, c'est-à-dire élégant, solide et bon marché, c'est à la Grande Maison de Parapluies, 48, rue Léopold, qu'il faut vous adresser. La maison s'occupe aussi du recouvrement et de la réparation. La plus grande complaisance est recommandée aux employés mêmes à l'égard des personnes qui ne désirent que se renseigner.

MUSIQUE

## LE COMPTOIR DE MUSIQUE MODERNE

vient d'entreprendre la publication d'une collection nouvelle de morceaux de piano à bon marché. — d'un bon marché exceptionnel.

Le prix du cahier de cinq à dix morceaux est de fr. 1.50; le prix du morceau séparé est de 50 centimes. Le format est agréable et l'impression des plus soignée. — La collection se compose, jusqu'à ce jour, de six cahiers, contenant 39 morceaux choisis, distribués suivant la force de l'exécutant.

Edition Populaire de

## LES MISÉRABLES

Par Victor HUGO

2 Livraisons à 10 centimes par semaine

Les deux premières sont distribuées gratuitement

Agence Générale pour Liège

## Librairie D'HEUR

21, rue Pont-d'Ile, Liège

Grande Brasserie Anglaise

DE

# CANTERBURY

PALE-ALE LIGHT-PALE-ALE IMPÉRIAL STOUT

Bières en Fûts. — Bières en Bouteilles.

Agence dans toutes les villes de la Belgique

IMPORTATION — EXPORTATION

ENTREPOT, CAVES, GLACIÈRES

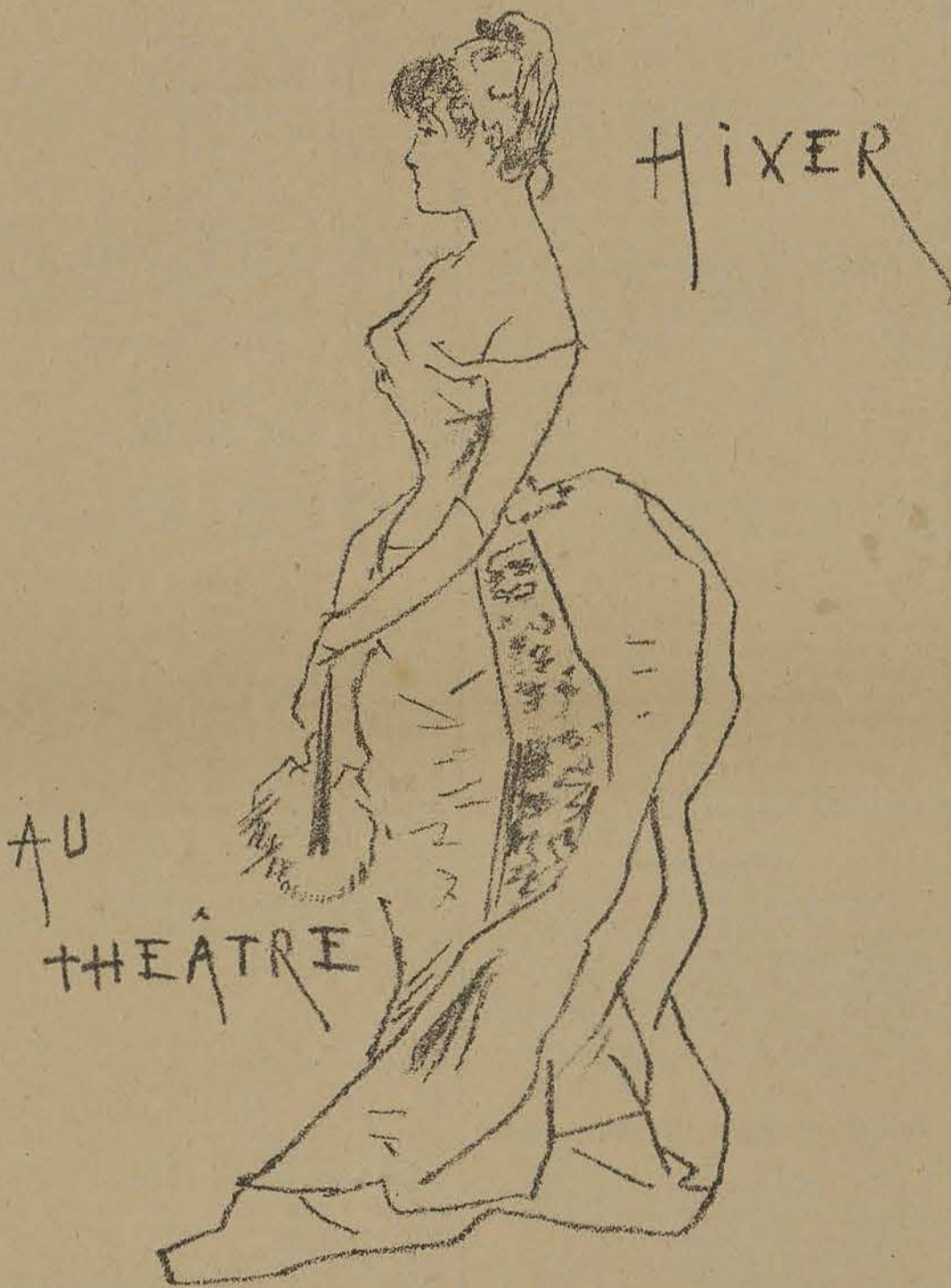
RUE CHAPELLE-DES-CLERCS, 3, LIÈGE

## MAISON DE DÉGUSTATION

Rue Cathédrale, 57, LIÈGE

Consommations des 1<sup>res</sup> Maisons Anglaises, Françaises et Belges

Filets — Côtelettes — Viandes Froides



## J.-D. HANNART & C<sup>e</sup>

MANUFACTURE

DE

## CHAUSSURES

8, Mosdyk, Lierre

Seule fabrique qui chausse le client directement

Maisons de Vente à fr. 12-50

LIÈGE

22, rue de l'Université, 22

ANVERS

7 -- rue Nationale -- 7

BRUXELLES

53, rue de la Madeleine, 53

LES REPARATIONS SE FONT AU PRIX COUTANT INCROYABLE!

LA MAISON

DES

## TROIS FRANÇOIS

RUE LÉOPOLD

A fait une immense affaire de

## COUVERTURES DE LAINE

bonnes et chaudes pour literies, etc., à

3 fr. 60

Article extra pour voyageurs, à

7 fr. 60

Maison centrale

Rue Neuve, 56, BRUXELLES

## Crémèrie de la Sauvenière

BOULEVARD DE LA SAUVENIÈRE

et place St-Jean, 26.

Etablissement de premier ordre situé au Centre de la Ville, près le Théâtre Royal.

Tous les soirs, à 8 heures,

## Concert de Symphonie

Direction V. DALOZE.

Eclairage à la lumière électrique.

Grands Salons

Pour Sociétés, Noces et Banquets.

JEUX D'ENFANTS.

GRAND DÉBIT DE LAIT

Saison extra — Bock Grüber

Liqueurs et limonades de 1<sup>er</sup> choix.

A la Ménagère

## Victor MALLIEUX

FABRICANT BREVETÉ

Maison de vente, rue de la Cathédrale, 3

Atelier de Fabrication, rue Florimont, 2 et 4

FABRIQUE SPÉCIALE DE POÊLES, FOYERS ET CUISINIÈRES de tous genres et de tous modèles. — Ateliers de réparations et de placements de poêles et sonnettes. — Serrurerie et quincaillerie de tous pays. — Coffrets à bijoux en fer et en acier inoxydables. — Articles de ménage, au grand complet. — Cagès, volières, jardinières, corbeilles en fer et jonc. — Cuisinières à pétrole perfectionnées. — Treillages de toutes espèces pour poulaillers. — Lits et berceaux en fer.

La Maison est reliée au téléphone.

Inventeur des POÊLES pour trains et tramways, système perfectionné, employé sur les lignes Liège-Jemeppe et Liège-Maastricht.

HOTEL RESTAURANT DU CAFÉ RICHE

PLACE ST-DENIS

## François KINON

DINERS, depuis Fr. 1.50, 2 Fr. et au-dessus

ET A LA CARTE

Potage . . . . .	Fr. 0.20
Bouillon . . . . .	" 0.20
Tête de Veau Vinaigrette . . . . .	" 0.50
Rosbeef, Pommes et Légumes . . . . .	" 0.75
Gigot, Pommes et Légumes . . . . .	" 0.75
Civet de Lièvre . . . . .	" 0.75
Filet aux Pommes . . . . .	" 1.00
2 Côtes de Moutons, Pommes . . . . .	" 1.00
Tête de Veau en tortue . . . . .	" 1.25
1/4 Poulet de Bruxelles roti . . . . .	" 1.00

GRIVES, PERDREAUX, BÉCASSES ET BÉCASSINES  
Huîtres de Zélande et d'Ostende

SALONS pour NOCES et BANQUETS

MUNICH, PALE-ALE ET SAISON

Vins vieux des premiers crus

On parle Anglais, Hollandais et Allemand